



DEMOCRATIE PARTICIPATIVE - COMITE CITOYEN DEUXIEME SEANCE 2021 EN VISIO

Compte-rendu de séance du 05/05/2021

Présents

Ophélie LAROCHE, Nadia LOUISON MOUSSESSE, Véronique PLESSIS-SECHET, Stéphane BERNARD, Bruno GAUTIER, Michel PEIGNE, Eric MONROCQ, Luc VIDEAU, Alain GUIADER

Absents excusés

Jean Yves MAXIMILIEN, Céline HENRIQUES

Animation de la séance :

Modérateur : Luc VIDEAU

Secrétaire : Alain GUIADER

Approbation du compte rendu du 24 Avril 2021

Point sur la communication du comité citoyen vers les habitants

Pour l'appel à candidatures pour le premier groupe de travail « quels périmètres pour les comités de quartier ? », le processus a été le suivant :

- Information sur le site de la ville
- Un mail adressé aux anciens membres des conseils de quartiers leur proposant de participer.
- Certains responsables d'associations ont diffusé l'information à leurs adhérents
- Discussions avec des personnes croisées lors de nos déplacements dans la ville

Remarques sur ce dispositif

- Améliorer la visibilité de l'appel à candidatures et l'inscription sur le site de la ville.
- Renforcer l'information par mail
- Développer l'affichage et le contact direct avec les habitants

Propositions du comité citoyen

- Intensifier la diffusion par mail des informations aux responsables d'associations, en leur demandant de transmettre les informations à l'ensemble de leurs adhérents.
- Affichage dans les panneaux municipaux répartis dans la ville. Avoir un espace réservé et identifié dans les panneaux pour la démocratie participative.
- Demander aux syndicats de copropriétés un affichage dans les cages d'escaliers.
- Des points fixes. Exemple : marché, quartiers, forum des associations pour une discussion directe avec les habitants.
- Création de panneaux style ROLL-UP pour identification lors de nos points fixes.
- Balades en vélo ou à pied pour discussions et distributions de tracts.

- Création de badges pour les membres du comité citoyen, pour identification lors des activités

Les engagements du comité citoyen

Lors de la première réunion, un travail collectif a été effectué autour de ce qui engage les membres du comité citoyen à titre individuel, vis-à-vis des autres membres du comité, vis-à-vis des habitants et vis-à-vis des instances de démocratie participative à venir.

Le document de synthèse de la dernière réunion et le document de travail des coprésidents ont été présentés. Après discussions le document sur les engagements du comité citoyen est adopté à l'unanimité. Il sera donc signé par les membres du comité et présenté à Monsieur le Maire.

Les engagements

En tant que membre du comité citoyen fontenaysien créé par la délibération du Conseil municipal du 12 avril 2021, je m'engage jusqu'au 11 avril 2024 :

1) Dans mon engagement en tant que membre du comité :

- A être présent à l'ensemble des réunions et séances de travail auxquels je suis convié(e) ;
- A prévenir les présidents de mon absence éventuelle en cas d'indisponibilité et à donner mon pouvoir à un autre membre ;
- A travailler les dossiers et sujets en amont, préalablement à chaque séance de travail collective ;
- Etre soi ;
- Partager au sein du comité des propos portés à notre connaissance mettant en cause l'intégrité des personnes ou de nature à porter atteinte à la démocratie locale.

2) Vis-à-vis des autres membres du comité citoyen :

- Développer la bienveillance et l'écoute ;
- Rechercher la prise de décision consensuelle ;
- Accepter la contradiction ;
- Apporter son expérience et ses connaissances ;
- Partager aux autres membres du comité citoyen des sujets et problématiques rapportés par les habitants ;
- Respecter la confidentialité des échanges qui n'ont pas fait l'objet d'un accord pour être diffusés.

3) Vis-à-vis des groupes de travail et comités de quartiers :

- Etre facilitateur et relais pour contribuer à la réussite des groupes ;
- Rechercher les modes de consultation les plus adaptés aux besoins et aux sujets ;
- Modérer les débats afin d'éviter les jugements sur des personnes physiques ou morales ;
- Célébrer les réussites des instances prévues et la possibilité d'expression ;
- Formuler des avis neutres et éclairés sur les projets à partir des contributions.

4) Vis-à-vis des Fontenaysiens :

- Aider à porter les projets ;
- Contribuer au rayonnement de la Ville ;
- Diffuser largement l'information sur le processus de démocratie participative et les sujets traités ;
- Souligner la part des idées de Fontenaysiens dans les projets réalisés ;
- Se faire connaître des Fontenaysiens en tant que membre du comité citoyen ;
- Cultiver la curiosité et l'écoute des habitants ;
- Être transparent.

Création du groupe de travail « quels périmètres pour les comités de quartier ? »

Suite à l'appel à candidatures, à ce jour huit personnes se sont proposées. Les candidatures restent ouvertes.

Seront présents à ce groupe au titre du comité citoyen un des coprésidents et un membre du comité.
La fiche projet et le calendrier du groupe de travail préparé par les coprésidents a été présentée et approuvée par l'ensemble des membres présents.
Des « experts » seront sollicités pour accompagner les travaux du groupe. Une demande va être faite à l'association « Fontenay d'hier à aujourd'hui » pour la partie historique et pour la partie urbanisme une demande va être faite à VGP pour une personne spécialisée sur ce thème. Une présentation du document sur la démographie pourra également être faite.
Une communication particulière sera faite pour le jour du travail sur le terrain pour impliquer les habitants.